

Département : 23 Référence : IM23001575
Aire d'étude : commune Felletin
Commune : Felletin
Adresse : rue du Clocher et place Quinault
Edifice contenant : église paroissiale Sainte-Valérie du Moutier (réf. : IA23000304).
Emplacement : nef, adossé au pilier nord entre la quatrième travée et la croisée du transept
Titre courant : **chaire à prêcher**
Dénomination : chaire à prêcher

Cartographie : Lambert2 0587258 2098168

Statut juridique : propriété de la commune

Protection : oeuvre non protégée MH

Dossier inventaire topographique (enquête partielle) établi en 2001 , 2002 par Celer Françoise

© Inventaire général, 2001 ; © Ville de Felletin, 2001

DESCRIPTION

Catégorie technique : menuiserie ; sculpture

Structure : pentagonal

Matériaux et techniques : bois : taillé, chantourné, peint, polychrome, faux marbre, décor rapporté, décor en ronde bosse ; fer : forgé

Description : La chaire à prêcher est composée de plusieurs éléments qui sembleraient hétérogènes : une cuve pentagonale sur culot, un dossier, un abat-son, de forme pentagonale et un escalier en bois, tournant et suspendu avec rampe en fer. Le culot est peint, façon faux marbre en roux ; la cuve comporte quatre panneaux à cadres rectangulaires verticaux (deux cadres pour les trois panneaux latéraux et trois cadres, pour le panneau antérieur) ; le dossier comporte cinq panneaux, dont trois panneaux internes, de forme convexe, épousant la forme du pilier contre lequel ils sont plaqués et deux panneaux latéraux, avec mouluration chantournée ; l'abat-son, avec polychromie jaune et rouge et dont le pourtour présente un décor sculpté dans la masse, est orné de six éléments rapportés, rayonnants, surmontés, à leur point de rencontre, d'un amortissement surmonté d'une statue.

Représentation et ornementation : ornementation (cannelure, feuillage, enroulement, volutes, feuille d'acanthé, cercle) ; ange (en pied, trompette, globe)

Les panneaux de la cuve sont rythmés par des cannelures alternant avec les cadres rectangulaires ; le pourtour de l'abat-son est orné d'un décor simulant des godrons incurvés qui enserre trois motifs de feuillage ; sur l'abat-son, les six éléments rapportés, en forme d'enroulement et de volutes, sont rehaussés d'un décor végétal et de feuilles d'acanthé ; un ange, reposant sur un globe, tient dans sa main droite une trompette. La balustrade de l'escalier est ornée d'une frise à décor ajourée simulant des cercles.

Dimensions : dimensions non prises

Etat de l'oeuvre : oeuvre restaurée, Restauration en 1996 par Daniel Nicaud.

Marques et inscriptions : inscription (peinte), Inscription sur le drapeau fixé à la trompette de l'ange : SEMEN / EST / VERBUM / DEI.

Département : 23 - Felletin Réf. : IM23001575
Adresse : rue du Clocher et place Quinault
Edifice contenant : église paroissiale Sainte-Valérie du Moutier (réf. : IA23000304).
Emplacement : nef, adossé au pilier nord entre la quatrième travée et la croisée du transept
Titre courant : **chaire à prêcher**
Dénomination : chaire à prêcher

HISTORIQUE

Auteur(s) : auteur inconnu

Datation : 2e moitié 18e siècle ; 19e siècle ; limite 19e siècle 20e siècle

De cette chaire à prêcher composée d'éléments hétérogènes, seul l'abat-son semblerait dater de la deuxième moitié du 18e siècle ; la cuve et le dossier dateraient du 19e siècle ; l'escalier semble dater de la fin du 19e siècle ou du début du 20e siècle.

Fig. 1 Vue d'ensemble

Phot. Inv. P. Rivière 01230155X
01230183XA



Fig. 2 Vue de l'ange tenant une trompette et ornant la partie supérieure de l'abat-voix

Phot. Inv. P. Rivière 01230327X

01230334XA

